

Chaque Association Départementale des Restos du Cœur gère plusieurs centres d'activités ou structures (plus de 2000 sur tout le territoire). Les activités sont multiples : accueil et distribution alimentaire, coins bébés, accès aux droits, accompagnement scolaire, ateliers de français, départs en vacances, gens de la rue... Elles correspondent aux souhaits ou aux besoins exprimés par les personnes accueillies.



RESPONSABLE INSERTION (A.C.I)

MISSIONS

Le Responsable Insertion tient son mandat du CA et travaille en étroite collaboration avec le bureau auquel il doit régulièrement référer de son activité. A ce titre, il a autorité sur tous les acteurs de l'ACI et s'entoure d'une équipe de bénévoles et salariés à qui il doit définir et communiquer sa place et son rôle.

Sa mission consiste à veiller :

- Au respect de la Charte, du projet social et de la vision des Restos
- A l'application du règlement intérieur
- A la qualité de l'animation humaine et sociale de l'ACI
- Au recrutement et à la formation des bénévoles et salariés accompagnants

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Manager et animer les équipes, salariés et bénévoles, engagées dans cette action :

- Définir les grandes orientations et les buts à atteindre, en confier la mise en application.
- Organiser un comité de suivi avec l'équipe encadrante au minimum une fois par mois permettant de balayer l'ensemble des problématiques rencontrées sur le chantier.
- Participer, avec l'encadrant technique et le conseiller en insertion professionnelle, aux entretiens de recrutement des salariés en insertion.
- Pour cela **une présence régulière sur le site** est nécessaire pour avoir un contact avec tous les salariés et les autres bénévoles de l'équipe.

S'assurer que l'activité de l'ACI, au plus près des autres activités départementales (culture, loisirs, vacances, microcrédit, atelier de français, SRE etc...) soit une liaison permanente avec les bénévoles responsables de ces activités et les centres afin que les salariés en insertion puissent y avoir accès.

Veiller à ce que les règles relatives à la paye, aux congés, au règlement des factures et plus généralement au droit du travail soient appliquées ou s'assurer auprès de l'AD que cette gestion est correctement effectuée.

Assurer les contacts avec l'AD tant verticalement (Responsable Insertion, Bureau Départemental) qu'horizontalement (échanges d'expériences avec les autres activités d'insertion de l'AD)

Etre en lien avec l'Association Nationale des Restos et plus particulièrement le réseau emploi ; participer aux journées d'échanges et formations proposées par le réseau emploi.

- Le **réseau emploi de l'AN** assure une veille juridique et législative et met en place différents groupes.
- Sur **l'intranet** : téléchargement du « guide des ACI d'outils de pilotage, d'éléments d'actualité juridique... »
- Les **réseaux d'insertion** (type Chantier école) proposent des outils de gestion (tels que LEA) et des formations à destination du personnel encadrant.

Assurer, dans le cadre de la délégation que lui a confiée le CA, les contacts indispensables avec les organismes extérieurs :

- Institutionnels : DIRECCTE, Pôle emploi, Conseil Général, PLIE, Cap Emploi, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), etc
- Associatifs : autres associations d'insertion (EI, ACI, ETTI, AI...) notamment les réseaux type FNARS et/ou chantier école.
- Privés : en démarchant des entreprises pour faire valoir des partenariats nationaux ou locaux afin de favoriser immersion, retour à l'emploi, etc...

Ces missions à l'extérieur peuvent être effectuées en binôme avec les encadrants ou leurs délégués.

SAVOIR-ÊTRE & SAVOIR-FAIRE

- Rigueur
- Organisation
- Méthodes

Autres informations à adapter

selon les besoins locaux :
disponibilités souhaitées, lieux de missions, horaires...

PARCOURS DE FORMATION RESTOS

FORMATIONS SOCLES (POUR TOUS)

- *Mieux Connaître les Restos* (dans les 3 premiers mois)
- *Participer à l'Aide à la Personne* (dans la première année)
- *Echanges et réflexion sur l'engagement* (après 3 ans de bénévolat)

FORMATIONS MISSIONS

- *Responsable Chantier d'Insertion*
Base et Perfectionnement